



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 26 avril 2011

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit
Vice-Président : Michel Lefevre

Collège des associations

Nadia Vargas pour Fontaine de Gaïa, Agnès Savignac pour VEI, Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo et Nicolas Etiévant du CLAP53 ;

Collège des habitants

Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Jehan-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Caroline Prouff, André Montialoux ;

Personnes nommées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Jeanine Meurin, Christian Rey-Renaux, Dominique Walgraeve ;

Absents excusés : Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Stéphane Chambris de l'ACAPV, David Crépy, Marie-Madeleine Hooge de RESP, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte ;

Invitées présentes : Katy Vanstaevel, Directrice de la Maison de Quartier, Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes.

!- !- !- !

1/ Accueil de Monsieur Alain Bertet, Président de l'office de tourisme de Versailles et présentation des activités

Monsieur Bertet précise que la compétence « Tourisme » appartient à la commune qui délègue à l'office deux missions de service public :

- accueillir et informer les visiteurs,
- promouvoir le territoire communal ou intercommunal.

L'Office de tourisme reçoit une délégation formelle donnée par le Conseil Municipal avec une convention d'objectifs et de moyens. Ce n'est pas comme un syndicat d'initiative, qui n'a pas les contraintes d'une législation, fonctionne avec un faible budget, sans salarié mais avec des bénévoles, et une structure associative sans véritable lien avec la municipalité.

L'Office de tourisme est une véritable PME avec une responsabilité sociale, fiscale, financière, commerciale et de gestion. Ce n'est pas un Comité des fêtes mais un pool de communication et d'information qui donne toutes les informations en lien avec les événements de son territoire.

Les offices de tourisme font l'objet d'un classement en étoile (de 1 à 4) en fonction des services rendus aux visiteurs : logistique, site, documentations, langues parlées... Le seul Office détenant 4 étoiles est celui de Paris. Versailles est l'un des 8 offices franciliens ayant 3 étoiles.

Le budget de l'office est de 2,2 millions d'euros dont 615 000 € de subventions de la Ville.

L'Office est une association comprenant 250 adhérents : des hôteliers (100%), des restaurateurs (40%), de grands institutionnels (comme la Chambre de commerce, le Château de Versailles, Bartabas...) et des particuliers (pour une cotisation annuelle de 40 €). Le Conseil d'administration compte 27 membres : 9 professionnels, 9 représentants de la municipalité (7 élus, 2 non élus dont Monsieur Bertet, Président du Conseil), 9 personnes qualifiées. Madame Marie Boëlle, maire adjoint, chargée du commerce et du tourisme, est première vice-présidente de l'Office.

L'Office est ouvert 7 jours sur 7 sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Il cherche à ce que les visiteurs du château soient aussi visiteurs de la ville.

287 000 visiteurs (soit 3 fois la population de Versailles) ont été accueillis en 2010 (31% de visiteurs en plus par rapport à 2009), soit environ 700 visiteurs par jour avec 2 000 en juin, juillet et août. L'Office a passé un partenariat avec la Région pour accueillir un point d'accueil pour toutes les animations de Paris et l'Ile-de-France (comptoir billetterie FNAC). Les 6 millions de visiteurs du château (4 millions pour le château, 1 million pour le domaine de Marie-Antoinette, 1 million pour les spectacles) dont 80% d'étrangers peuvent trouver des réponses à leurs souhaits. Il est à noter que 1 400 000 visiteurs passent par la gare Rive Gauche et que l'Office de tourisme a le dernier bureau de change de Versailles et des Yvelines.

Il édite une brochure, proposée gratuitement, qui présente des informations sur les promenades dans la ville, le château et toutes les possibilités de restauration, hébergement, etc.... Il propose des visites conférences, il a ainsi accueilli 1300 groupes (45 000 personnes) en 2010 dans le cadre de ces visites : 60% au château, 40% en ville avec également des visites contées avec des comédiens costumés. Il peut organiser à la carte des visites de groupes sur la journée ou la demi-journée. Le site de l'Office (versailles-tourisme.com) a été remanié récemment (1 million de pages vues par an). Il propose des informations et permet de réserver des billets et des passeports pour le château (demande pour la visite traditionnelle mais aussi pour les expositions, les fêtes, les grandes eaux, ...). Lors d'une étude réalisée il y a quelques années, sur 4 000 questionnaires proposés aux touristes, 94 % indiquaient venir pour visiter le château et 71 % venaient pour la première fois. Ils ne peuvent donc être déroutés de leur objectif. L'Office joue sur le marché francilien, le marché national et les « repeeters (ceux qui reviennent) ». L'Office propose aussi la visite de la ville prise en charge par des habitants, appelés « greeters ».

Enfin, l'Office aura une antenne à la future Cour des Senteurs, située à côté du Palais des Congrès.

Monsieur Alain Bertet répond ensuite à quelques questions et suggestions, notamment chiffrées, ainsi que sur l'amélioration de l'accueil des touristes à Porchefontaine, ou encore le souhait que les informations soient développées en ce qui concerne les animations à destination des Versaillais.

2/ Projet de fête du quartier

La fête, prévue samedi 17 septembre prochain, dénommée « Le bal Lamôme » démarrerait en fin de matinée par une animation sur le marché (Beding Beding, l'Arbre à Palabres, Méli Mélo...). Vers 17 heures, une parade de vélos inter-âges serait organisée avec remise de prix par thèmes et fanfare. Le repas serait pris ensemble sur la place du marché, suivi par un bal guinguette. L'idée est de faire vivre le cœur du quartier en rassemblant les porchifontains de tous âges.

Des responsables de la restauration, de l'animation de la journée, de l'animation musicale et de la logistique, des financements, de la sécurité et de la communication, ont été désignés. Certains sont extérieurs au Conseil et viennent de rejoindre le Conseil pour se présenter.

Il est envisagé de recourir à la pré-réservation afin de faciliter la gestion de la restauration ; le comité d'organisation souhaite pouvoir bloquer la rue Coste entre les rues Victor Hugo et Yves le Coz, ce que le Conseil approuve.

Des membres du Conseil proposent de mettre en place deux ou trois autres points d'animation sur le quartier, que les commerçants du marché soient associés, ou encore que la parade de vélos parte des Cisterciens pour créer un point d'appel.

3/ Compte-rendu des dernières permanences

. Samedi 12 mars : aucune visite.

. Samedi 9 avril : un visiteur très loquace qui fait remarquer que :

- beaucoup d'engins, vélos, skates, trottinettes roulent sur les trottoirs :
- des motos et des scooters monopolisent les accroches vélos devant le bureau de poste, ce qui conduit les cyclistes à garer leurs vélos n'importe où.
- le mauvais état du trottoir devant la crèche (trous).

. Prochaines permanences :

Samedi 14 mai : Laure Dispan de Florian, Antoine Divan, Marie-Christine Claraz

Samedi 11 juin : Martine Schmit, Jehan-Philippe Leroy.

4/ Points divers

- Suites de l'enquête auprès des riverains des voies ferrées : une seule nouvelle, depuis la demande des dates de réunion du Conseil, un courriel de RFF du 15 avril indiquant confier notre demande au GID qui est un service SNCF. Cet important dossier continuera d'être suivi attentivement et au besoin relancé.

- Problème important d'embouteillage et de circulation sur la route menant à Jouy en Josas créant en outre un risque d'accidents car vélos et deux roues motorisées se fauillent entre les voitures. Les gros bouchons, matin et soir, semblent bien évidemment dus au feu de la gare du Petit Jouy qui bloque beaucoup trop la circulation. L'embouteillage remonte jusqu'à l'A86 et même jusqu'à la rue du Pont Colbert. Il conviendrait d'optimiser le réglage du feu.

- Etude sur le découpage du quartier : La Présidente rappelle que le conseil de quartier des Chantiers a désigné trois personnes et souhaite que le groupe en charge de ce dossier prenne contact avec ces personnes.

- Projet d'aménagement du square Lamôme : il doit être affiné avant d'être soumis aux services.

Fin de la réunion : 23 h